

**Département**  
Meurthe et Moselle  
**Arrondissement**  
Nancy  
**Canton**  
Nomeny

**COMMUNE DE ARRAYE ET HAN**

**PROCÈS VERBAL**  
**des**  
**DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**de la séance ordinaire du**  
**mardi 19 juillet 2016**

L'an deux mil seize, le dix-neuf juillet à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de Arraye et Han s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Philippe ARNOULD, Maire

**Nombre de Conseillers**

<i>En exercice</i>	<i>10</i>
<i>Présents</i>	<i>08</i>
<i>Votants</i>	<i>10</i>

**Convocation établie**  
*le 8 juillet 2016*

**Délibération affichée**  
*le 22 juillet 2016*

**étaient présents** : Mmes DENJEAN Myriam, SIMON Ginny  
Mrs ARNOULD Philippe, ASTIER Sébastien, BERRY Bernard, GEOFFROY Arnaud, LEMOINE Anthony, ORY Denis, WOLTRAGER Nicolas

**étaient excusés** : Mme DENJEAN Myriam qui a donné pouvoir à Mr WOLTRAGER  
Mr CHAMPIGNEUL Claude qui a donné pouvoir à Mr ARNOULD

**étaient absents** :

*Le Conseil a choisi pour secrétaire de séance Mr ASTIER Sébastien*

**N° 1 – Positionnement de la commune sur le projet de réaménagement de la SITA à Jeandelaincourt**

Monsieur le Maire, présente les éléments portant sur la demande d'autorisation d'exploiter une installation de stockage sur le site de JEANDELAINCOURT et de MOIVRONS.

Après étude du dossier, le conseil municipal accepte cette demande d'autorisation d'exploiter avec 7 voix pour et 2 voix contre.

**N° 2 – Adhésion à l'Association des Maires Ruraux**

Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise l'adhésion à l'Association des Maires Ruraux de France, association soutenant et défendant la cause des élus ruraux auprès des pouvoirs publics et de grands opérateurs nationaux.

La cotisation annuelle de 100 € sera réglée par mandat administratif à l'Association.

***N° 3 – Demande de financement pour le chauffage de l'église***

Monsieur le Maire informe le conseil municipal du projet d'installation d'un système de chauffage dans l'église. La solution retenue est un chauffage à air pulsé proposé par l'entreprise AIRCHAUD – DIFFUSION. Le coût de la fourniture et des travaux s'élève à 5 958,72 €.

Après étude du projet, le Maire propose que la commune de Arroye et Han contribue à hauteur de 650 € au plan de financement, associant aussi l'Association ARC EN SEILLE pour 3 958,72 €, la paroisse Augustin Schoeffler pour 1 000 € et la commune d'Ajoncourt pour 350 €.

La commune d'Arroye et Han assurera la maîtrise d'ouvrage des travaux et la mobilisation des fonds nécessaires à ceux-ci.

Cette délibération est acceptée à l'unanimité.

Le secrétaire de séance :

Le Maire, Mr Philippe ARNOULD,  
Certifie avoir affiché le compte-rendu de cette  
séance le 22 juillet 2016 et transmis au  
contrôle de légalité le 22 juillet 2016

1. Positionnement de la commune sur le projet de réaménagement de la SITA à Jeandelaincourt
2. Adhésion à l'Association des Maires Ruraux
3. Demande de financement pour le projet de chauffage de l'église